

Cérémonie de présentation de vœux du nouvel an à
l'Inspecteur Général des Finances

ALLOCUTION DE
L'INSPECTEUR GENERAL
DES FINANCES

Jeudi 16 janvier 2017

version finale

- Monsieur KOFFI AHOUTOU Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre ;
- Madame le Secrétaire Permanent ;
- Messieurs les Inspecteurs Généraux Adjoints ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs ;
- Madame et messieurs les Consultants ;
- Mesdames et Messieurs les Auditeurs ;
- Chers Collaborateurs ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs.

A l'entame de mon intervention, je tiens, en votre nom à tous, à dire grand merci à Monsieur KOFFI AHOUTOU Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, notre invité d'honneur pour sa distinguée présence parmi nous, ainsi rehaussant notre sympathique cérémonie.

Mes remerciements s'adressent également à tous nos autres invités, tout grade et fonction respectés.

A travers Madame TRAORE Aboya Edwige, vous m'avez adressé des vœux chaleureux ainsi qu'à ma famille.

De même, Madame TRAORE Aboya Edwige a appelé tout le personnel à la mobilisation afin que l'Inspection Générale Finances en abrégé IGF puisse jouer sa partition dans la gouvernance économique et financière.

En retour, je voudrais former, pour chacun et pour vos familles respectives mes vœux de santé et de bonheur.

Que 2017 soit pour nos illustres invités et l'ensemble du personnel de l'IGF, une année prospère tant sur le plan personnel que professionnel.

La présente cérémonie me donne l'occasion de faire un bilan de nos activités de 2016 avant de donner les grandes lignes de nos chantiers de 2017.

Ce bilan reste dans l'ensemble positif au regard des résultats obtenus dont les éléments clés s'articulent autour des quatre (04) axes :

Le premier axe de nos activités porte sur les missions d'inspection et d'audit : il s'agit

- En premier lieu, l'évaluation des DAF des Ministères : cette activité a permis une nette amélioration de l'exécution du budget en rapport avec le respect de l'orthodoxie budgétaire, ainsi que l'instauration d'une culture de reddition des comptes par les DAF ;
- Ensuite, du recensement et l'audit des passifs de l'Etat de la période de 2001 à 2010 et de 2011 à 2015 ;
- Enfin, les missions conjointes réalisées en appui à l'IGE, notamment à la SICOGI, à la Mairie du Plateau, à l'Office National d'Identification et aux Centres Régionaux des Œuvres Universitaires de Côte d'Ivoire.

Le deuxième axe de nos interventions en 2016 a trait aux activités d'appui-conseil et de coordination. Celles-ci recouvrent les demandes d'avis et les activités de coordination des différents comités d'appui à la gouvernance. Il s'agit:

1. du Comité Paritaire de Remboursements des Crédits de TVA où les outils mis en place à ce jour ont permis une plus grande célérité et la transparence dans le remboursement au profit des opérateurs économiques ;
2. du Comité d'Identification des Recettes de Services. A ce sujet, la signature par le Premier Ministre de la lettre circulaire aux membres du Gouvernement, a permis une meilleure implication des Ministères, levant ainsi les obstacles aux travaux du Comité ;

3. le troisième est le Comité de Suivi des Recommandations des Services de contrôle et d'inspection. Les travaux de cette plateforme ont permis un meilleur suivi des activités post-missions et une plus grande complémentarité entre les Inspections sectorielles et l'IGF ;
4. le dernier comité où l'IGF est partie prenante a été créé en 2016, il s'agit du comité de Coordination des actions liées aux mécanismes d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

Dans ce deuxième axe de nos activités figurent également les travaux sur les réformes des finances publiques.

Comme résultat obtenu à ce niveau, l'on peut retenir les projets de décrets élaborés pour prendre en compte la fonction d'audit interne dans les textes des services de contrôle et d'inspection.

Ces nouveaux décrets vont transformer l'IGF en une véritable structure interministérielle de contrôle et d'audit en soutien à l'IGE et aux services d'inspection des ministères.

Le troisième axe de nos interventions porte sur les activités de lutte contre la corruption dont la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) troisième division de l'IGF à la charge.

En termes de bilan sur l'année 2016, le nombre de dénonciation est en nette augmentation par rapport à l'année 2015 ainsi que les résultats qui en découlent.

En outre, la BLC a été notre cheville ouvrière au sein du Comité de Coordination des actions liées aux mécanismes d'examen de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption présidée par la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance.

Le quatrième axe enfin, concerne le renforcement des capacités.

En 2016, l'IGF a poursuivi le renforcement des capacités de ses agents dans le domaine de l'audit interne en vue développer plus d'expertise en son sein au regard de ses nouvelles missions.

L'IGF a également associé les inspections sectorielles à ces formations pour mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques.

Au total, 30 agents ont été formés en audit interne en 2016, au nombre desquels 10 agents des services d'inspection sectoriels, ainsi que nos nouveaux inspecteurs pour lesquels l'accent a été mis sur la supervision et la conduite des missions.

Chers collaborateurs, nonobstant ces résultats, vous conviendrez avec moi que les défis à relever par l'IGF sont encore nombreux du fait que nous devons accompagner la mise en œuvre des réformes relatives aux finances publiques surtout dans sa composante contrôle.

Au regard de ces défis, nous envisageons sans être exhaustif les actions majeures suivantes en 2017 :

- poursuivre nos missions permanentes, évoqués plus haut dans le bilan;
- faire le suivi du plan d'apurement des passifs validés tant par nos services que par les cabinets privés commis par la hiérarchie;
- assurer l'audit interne des projets et programmes financés par les Partenaires Techniques et Financiers et plus spécifiquement du Groupe Banque Mondiale et de GAVI Alliance ;
- appuyer les structures de contrôle des Ministères Techniques dans l'implémentation de la fonction d'audit interne en liaison avec l'Inspection Générale d'Etat ;

- poursuivre l'appui à la Haute Autorité dans la mise en œuvre du mécanisme d'examen de la convention internationale de lutte contre la corruption ;
- Enfin, concomitamment à nos activités, poursuivre la formation continue de nos agents, ainsi que ceux des services d'inspection sectoriels.

Dans cette optique en 2017, l'IGF devra s'approprier de nouveaux outils de gouvernance développés par certains bailleurs, notamment :

- la gestion axée sur les résultats de développement, l'évaluation de la gestion des investissements publics en abrégé (PIMA) en anglais;
- l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique en abrégé (CPIA- Banque Mondiale) en anglais ; et
- l'examen des dépenses publiques et l'évaluation de la responsabilité financière en abrégé (PEFA) en anglais.

C'est à l'aune de la mise en œuvre concrète et efficace de notre programme d'activités et des missions inopinées confiées par la tutelle que se mesurera la performance de notre institution.

Fort heureusement, nous avons le soutien de notre tutelle qui n'a pas hésité à mettre à notre disposition des cadres de différents profils. Il s'agit :

Profil trésor, messieurs

- TRA-BI Tiékoura Félix ;
- N'DA Kichedou Lucas.

Profil Impôts, messieurs

- QUIMA Pary Touré ;
- KONAN Kouassi Hyacinthe Catachet.

Profil Douane, messieurs

- CHERIF Dramane ;
- AGNAN GUY.

Les autres Profils sont messieurs

- Koné Adama de la Fonction Publique ;
- NIAMIEN Ehui Patrice de la Cour des Comptes ;
- EBROTTIE Yomanfo des Marchés Publiques ;
- DADIE Koffi Julien de l'Education Nationale ;
- Colonel YAO Monsan Michel, de la Gendarmerie Nationale.

Ces nouveaux profils permettent de couvrir les nouvelles missions de l'IGF, notamment celles au-delà des sphères économique et financière.

Mesdames et Messieurs

La spécificité et la complexité de nos missions nous astreignent à une remise en cause constante de nous-même et à travailler main dans la main c'est-à-dire en équipe pour obtenir des résultats à la satisfaction de nos mandants et des usagers de l'Administration.

C'est à ce prix que notre hiérarchie pourra être plus ouverte à nos doléances.

Parlant de hiérarchie, permettez-moi Mesdames et Messieurs de m'attarder sur notre invité d'honneur Monsieur KOFFI Ahoutou Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre.

Monsieur KOFFI Ahoutou Emmanuel, fait partie des acteurs qui ont toujours soutenu l'IGF afin qu'elle réussisse sa noble mission de gouvernance de proximité.

Mais qui est Monsieur KOFFI Ahoutou ? demanderont certains.

Si pour nous autres, Monsieur KOFFI Ahoutou, n'est plus à présenter, il est bon que les nouveaux agents et surtout les jeunes sachent qui est ce travailleur infatigable de l'administration financière et économique.

Ingénieur statisticien de formation, Monsieur KOFFI Ahoutou a occupé d'importantes responsabilités au sein de notre administration.

Sous-Directeur au Ministère du Plan à partir des années 90, Monsieur KOFFI Ahoutou entre au Ministère de l'Economie et des Finances en 1996 en qualité de Conseiller Technique puis de Directeur de Cabinet Adjoint. De là il revient sur le terrain dans une structure opérationnelle importante, la Direction des Marchés Publics où il jouera un rôle majeur dans la réforme des marchés publics.

Après ce fructueux passage à la Direction des Marchés Publics, il va revenir à ses premières amours, à savoir le Cabinet, en qualité de Directeur de Cabinet du ministre de l'économie et des finances en 2005, poste qu'il occupera jusqu'en 2013 où il va gravir un palier très important, à savoir : Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, fonction qu'il occupe à ce jour.

Monsieur KOFFI Ahoutou mérite d'être présenté à tout le monde parce qu'il est un modèle de fonctionnaire émérite.

Soyez remercié pour l'exemplarité de votre parcours, ceci dans la plus grande discrétion.

Monsieur KOFFI Ahoutou, soyez également remercié de tout le soutien que vous ne cessez d'apporter à l'IGF.

Dans cette optique, souffrez que nous portions à votre connaissance de nouvelles sollicitations qui portent, notamment sur :

1. L'attribution d'un prix d'excellence dédié aux structures de gouvernance à l'occasion de la journée de l'excellence. A ce propos, je rappelle que l'IGF est la première structure publique de contrôle à disposer d'auditeurs internes professionnels certifiés, ce qui lui vaut d'assurer la fonction d'audit interne des projets et d'être sollicitée par la Fonction Publique pour dispenser des cours d'audit à l'ENA ;
2. le renforcement de nos équipements informatiques et matériels roulant pour couvrir efficacement notre champ d'actions ;
3. la régularisation de la situation administrative de deux de nos Inspecteurs ;
4. le paiement des arriérés de nos consultants émargeant sur la convention BNETD.

Enfin, je voudrais clore mes propos en renouvelant mes remerciements à nos invités et en particulier à Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint et en exprimant toute ma reconnaissance à tout le personnel de l'IGF pour l'ardeur mise à la tâche dans l'accomplissement de nos délicates mais exaltantes missions tout au long de l'année écoulée.

Bonne et heureuse année à tous.

Merci de votre aimable attention.